

Ass. locataire

01

Monsieur Le Président
Communauté de Communes de Coustellet
Centre tertiaire
84800 LAGNES.

Lagnes, le 16 octobre 2007

à 06 90 20 37 44
2 10 50

01/02

Monsieur le Président,

La critique étant facile et l'art difficile, nous allons donc rester dans le domaine artistique.

L'association des locataires de la Communauté de Communes de Coustellet a été montée afin de vous faire part de quelques réflexions positives et notamment les travaux urgents à faire sur le site de Lagnes avant qu'un malheur arrive.

Premièrement : le passage sur le coté du bâtiment est devenu un passage couvert d'eau de boue et de vase qui ne sèche plus.

Le passage n'est pas du tout approprié à l'usage que nous en faisons ou que vos services en font.

Il serait peut-être souhaitable de mettre en place une chape de béton ou des autobloquants.

Pour votre information, dernièrement une dame d'un certain age est tombée en se faisant très mal, elle a été récupérée et nettoyée à la Brasserie ; elle n'a pas souhaité donner de suite à sa chute mais compte tenu de son grand age, nous avons frôlé la catastrophe.

Deuxièmement : vos employés entrent et sortent par une porte de service situé derrière le bâtiment et laissent cette porte ouverte entre 12h00 et 14h00 et nous avons dû reconduire plusieurs fois des jeunes qui n'avaient rien à faire dans ce bâtiment.

Il serait souhaitable que cette porte soit maintenue fermer pour le bien et la sécurité de tous et de nos installations.

Troisièmement : derrière la société JBL formation, coté rue, un câble électrique sort de terre et même si dernier n'est pas branché, je vous laisse imaginer ce qui pourrait arriver si un enfant venait à aller toucher ce câble.

Cela pourrait créer une grande frayeur à la personne qui accompagnerait cet enfant. Et si cette personne est une personne âgée les dégâts pourraient être bien plus préjudiciables.

Quatrièmement : à la nuit tombante, un Conseiller Municipal est venu à la Brasserie, il a pu s'apercevoir que le passage qui relie la salle des fêtes à la Brasserie était un coupe gorge et très dangereux compte tenu qu'au bout de ce passage côté Brasserie, il y a un escalier dans l'obscurité la plus totale.

li

02/02
C2

Cinquièmement : il serait peut-être souhaitable au niveau des boîtes aux lettres, qu'il soit mis une poubelle, cela évitera aux gens mal intentionnés de laisser leur prospectus sur les boîtes aux lettres ; prospectus en grand nombre que nous avons ensuite tout le loisir de découvrir ici et là sur la commune en voie publique compte tenu que le mistral se charge de la distribution.

Sixièmement : le long du mur en béton, il est placé un système de tuteur qui a pour but de faire monter les plantes en hauteur, nombreux sont ceux qui sont cassés et qui sortent d'une manière dangereuse notamment dans l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Septièmement : août 2007, alors qu'un enfant jouait sur la dalle en béton devant la Brasserie, une grosse pierre lui est tombée à deux mètres devant.

Nous avons tout d'abord cru qu'elle avait été jetée de la terrasse et lorsque nous sommes monter sur la terrasse de la brasserie, qu'elle n'a pas été notre surprise de constater que l'ossature en béton, qui doit normalement tenir ces pierres, n'existe pas et que le béton qui a servi à consolider ce mur peut-être tout simplement enlever à la main car il n'a aucune consistance.

Voici donc monsieur le Président, quelques réflexions de vos locataires qui ont pour but de rendre le site de Lagnes agréable et fiable.

Ce sont donc des problèmes de sécurité que nous vous soulevons, il serait donc inconcevable que vous n'ayez pas une réaction immédiate.

Malgré tout ce que vous pouvez penser ou nous exprimer par votre comportement, je puis vous confirmer les meilleures intentions de notre Association qui n'a aucun but politique ; ensemble travaillons main dans la main et peu importe le reste, nous ne sommes pas demandeurs de titres et de médailles.

Nous vous transmettons donc nos meilleures salutations qui vont forcément vers vous mais aussi toute l'équipe de la Communauté de Communes.

Didier GIRARD
Président

Copie : Mairies des Communautés de Communes